



Réf: 277/08

Paris, le 14 novembre 2008

Madame, Monsieur,

Le Programme Concerté Maroc (PCM), débuté en 2006 et courant jusqu'en 2010, a pour objectif de contribuer, par une stratégie concertée entre associations marocaines et françaises en partenariat avec les pouvoirs publics, à une plus grande implication des jeunes dans la société marocaine. Ce programme est financé par le Ministère des Affaires Etrangères français, et soutenu notamment par le Ministère marocain du Développement Social de la Famille et de la Solidarité et l'Entraide Nationale Marocaine.

A l'occasion de l'assemblée générale du PCM d'octobre 2007, à Rabat, il a été décidé d'intégrer Cités Unies France au comité de pilotage du programme. Cette décision est motivée par la volonté forte de permettre aux collectivités territoriales d'assumer pleinement leur rôle d'institution publique territoriale dans la logique de concertation impulsée par le PCM. A la demande de Charles Josselin, Président de Cités Unies France, j'assure, depuis le mois d'avril dernier, le suivi politique de ce programme, au nom du groupe-pays Maroc de Cités Unies France.

Souhaitant renforcer la participation au sein du Programme des collectivités territoriales marocaines et françaises, en s'appuyant notamment sur les partenariats de coopération décentralisée, un cycle de conférences sur le thème de « la participation des jeunes dans la gestion de la chose publique locale» est organisé dans les territoires marocains afin de favoriser un débat entre acteurs (associations, collectivités, pouvoirs publics...) et de capitaliser les savoir-faire.

Ces conférences territoriales donneront lieu à une conférence nationale, **le 5 décembre 2008, à Rabat**, permettant la synthèse des conférences régionales et l'élaboration de recommandations en vue de renforcer la coopération entre société civile et pouvoirs publics autour de l'élaboration de politiques jeunesse.

Votre collectivité territoriale est engagée dans un partenariat de coopération décentralisée avec le Maroc. La problématique croisée à laquelle s'intéresse le PCM – concertation à l'échelle locale et jeunesse – est un sujet que nous retrouvons fréquemment dans la conduite de notre partenariat de coopération décentralisée avec le Maroc ou au quotidien, dans la mise en œuvre des politiques publiques de notre propre collectivité. Cette conférence sera l'occasion de témoigner de votre expérience sur ces questions et d'échanger sur vos pratiques avec les associations et collectivités marocaines.

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la note de cadrage de cette conférence.

Philippe Jahshan (pjahshan@solidarite-laique.asso.fr), coordinateur général du programme ainsi que le Bureau du PCM de Rabat (info@pcm.ma), se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Ginette Verbrugghe

Vice-Présidente du conseil régional du

Nord Pas de Calais